

Futur quartier des Cherpines: le dilemme des Confignonnais

Les habitants sont appelés aux urnes à la suite de l'aboutissement d'un référendum s'opposant au Plan localisé de quartier.



Caroline Zumbach

Publié aujourd'hui à 18h55



Les immeubles du Rolliet (première partie du quartier des Cherpines, située dans la commune de Plan-les-Ouates) sont en construction.

GEORGES CABRERA



Abonnez-vous dès maintenant et profitez de la fonction de lecture audio.

S'abonner

[BotTalk](#)

En bref:

- Les Confignonnais voteront le 8 mars sur le PLQ des Cherpines.
- Le financement des infrastructures publiques dépasse les 200 millions de francs.
- Les opposants critiquent l'enclavement et la saturation des routes existantes.

Négocié entre les autorités communales et le Canton depuis quinze ans, le Plan localisé de quartier (PLQ) du [futur quartier des Cherpines ↗](#) est-il le meilleur compromis possible ou peut-il encore être amélioré?

C'est en substance la question à laquelle les Confignonnais devront répondre le 8 mars dans les urnes. Concrètement, ils sont appelés à se prononcer sur l'[e préavis communal acceptant le PLQ ↗](#). Voté à une voix près par le Conseil municipal le 15 avril 2025, il [a été attaqué par un référendum](#).

Deux groupes s'affrontent

Dans le village, deux groupes s'opposent: le comité de soutien «Oui aux Cherpines, avec nous!» composé notamment d'élus ou membres des sections locales des Verts, socialistes, Vert'libéraux et du Centre.



Face à eux, le comité référendaire «Non au PLQ Cherpines», la section communale du PLR, le groupe politique Demain Confignon et les associations Sauvegarde Genève, Cherpines Autrement, Sauvegarde de Confignon et environs, Nature et patrimoine du val d'Aire, et Qualité de vie à Bernex et Confignon.

Les principaux sujets de désaccord sont le financement, la mobilité, la densité et les impacts sur l'Aire. Décryptage.

Financement

L'estimation à ce jour des coûts des infrastructures obligatoires liées au projet des Cherpines dépasse 200 millions de francs. Environ la moitié de ce montant serait à la charge de la Commune de Confignon, soit un peu plus de 100 millions.

Cette somme fait tiquer les opposants, qui dénoncent un financement incertain, faisant peser de lourds risques sur la Commune. Les partisans du PLQ rappellent que selon la projection des revenus fiscaux, un supplément d'environ 12 millions est attendu une fois le quartier terminé. Ils ajoutent que le Canton s'est engagé à participer à hauteur de 60 millions pour la réalisation de l'école.

Contacté, [le Département du territoire \(DT\)](#) [↗] indique que le Conseil d'État a effectivement confirmé à la Commune sa volonté de l'aider financièrement. Il a toutefois souligné que la décision finale demeure soumise à l'approbation du Grand Conseil.

Solliciter l'ACG

«Le montant de 60 millions de francs constituerait un plafond de contribution de l'État», ajoute par ailleurs la porte-parole du DT, Pauline De Salis. Elle précise que l'Exécutif cantonal souhaite également travailler avec [l'Association des communes genevoises](#) ↗ (ACG) afin de renforcer la péréquation entre les mairies sur les questions d'aménagement du territoire.

«Car une commune comme Confignon ne peut pas assumer seule ces développements. Mais cela peut prendre du temps pour aboutir à un résultat concret. C'est pourquoi, et même si ce n'est pas usuel, le subventionnement partiel par le Canton de l'école communale pourrait être envisagé et conditionné à une mise à jour du taux de centimes additionnels.»

Mobilité

Autre sujet de désaccord: la mobilité. Les référendaires dénoncent un quartier enclavé, avec peu d'accès et une route de Base d'ores et déjà saturée à certaines heures. Ils rappellent que [l'étude d'impact sur l'environnement associée au PLQ](#) suggérait de décaler la réalisation de plusieurs îlots d'habitation dans l'attente d'une infrastructure de transports publics supplémentaire. Le projet de téléphérique envisagé par Luc Barthassat ayant été balayé par le Grand Conseil, il reste l'option d'une extension du Léman Express ou la réalisation d'un futur métro.

Le comité de soutien estime quant à lui que les problématiques de mobilité ont été prises en compte. Ses membres rappellent que le quota de voitures par ap-

partement est de 0,8 (une des 15 conditions demandées par la Commune est de le descendre à 0,6) et que le tram arrive d'ores et déjà dans le futur quartier. Les deux camps indiquent en revanche qu'ils s'opposent à la future ligne de bus prévue le long de la césure verte afin de relier le village de Confignon au futur quartier.

Densité

Les avis divergent également sur la question de la densité du quartier. Les opposants soulignent que l'indice de densité (ID) moyen est de 2,5, soit un des plus élevés du canton, à l'instar du centre-ville. Les partisans mettent, eux, l'accent sur l'indice d'utilisation du sol (IUS), qui se monte à 1,2, soit le plus bas admis par la Confédération.

Les deux ont raison: l'ensemble du quartier des Cherpines a bien un indice d'utilisation du sol de 1,2 – ce dernier inclut les surfaces occupées par le tram, la voirie, les espaces verts, ainsi que l'école, la crèche et le grand centre sportif et culturel qui verront le jour du côté de Plan-les-Ouates – mais la densité des futures habitations situées sur la partie confignonnoise du quartier sera effectivement de 2,5.

Besoin de logements

Le comité de soutien rappelle que le PLQ est le fruit d'une négociation entre la Commune et le Canton. Il souligne qu'il répond à un besoin urgent de logements, notamment pour les jeunes et les familles souhaitant rester à Confignon.

«Refuser le préavis favorable au PLQ d'ensemble des Cherpines, c'est prendre le risque que le projet se poursuive sans l'implication de la Commune et sans la prise en compte des 15 conditions du Conseil municipal, qui sont pourtant essentielles pour la suite du développement», prévient Aline Jolliat, élue de Voix de Gauche, à la tête du comité de soutien.

Renégocier

Les référendaires assurent de leur côté qu'un refus du préavis communal dans les urnes le 8 mars permettra aux autorités communales de disposer d'un levier politique et citoyen complémentaire. «Nicolas Walder s'est d'ailleurs engagé auprès du Conseil administratif de Confignon à rouvrir les négociations si le préavis est refusé par la population», affirment-ils.

Le nouveau conseiller d'État nuance ces propos: «Non, je ne me suis pas engagé à rouvrir les négociations sur le PLQ, mais à améliorer autant que faire se peut le projet dans le sens des réserves émises par les communes sur leurs préavis. Ces adaptations seront évaluées quel que soit le résultat du référendum.»

NEWSLETTER

«Dernières nouvelles»

Vous voulez rester au top de l'info? «Tribune de Genève» vous propose deux rendez-vous par jour, directement dans votre boîte e-mail. Pour ne rien rater de ce qui se passe dans votre canton, en Suisse ou dans le monde.

[Autres newsletters](#)

✓ Inscrit

Caroline Zumbach est journaliste au sein de la rubrique locale de la Tribune de Genève. Elle a obtenu un Master en relations internationales. [Plus d'infos](#)

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

1 commentaire